



Ecole intercommunale  
des Ondines

54, rue des écoles  
16460 AUNAC  
05.45.22.50.59  
ce.0160401Z@ac-poitiers.fr

## COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DE L'ECOLE PUBLIQUE INTERCOMMUNALE DES ONDINES

Document téléchargeable sur le site <http://blogs16.ac-poitiers.fr/aunac/>

Séance du mardi 18 octobre 2022

La séance est ouverte à 18 heures 30 par M<sup>R</sup> CERTIN directeur de l'école.

### I Membres présents

Élus des communes du SIMV: M<sup>R</sup> QUÉRAUX , président du SIMV d'Aunac, M<sup>R</sup> CHAMPALOUX (AUNAC SUR CHARENTE), M<sup>ME</sup> CARDIN TINARD (AUNAC SUR CHARENTE), M<sup>ME</sup> VERGEZ (CHENON), M<sup>ME</sup> BALLON GONÇALVES (LICHÈRES),

DDEN :

Représentants des parents d'élèves : M<sup>R</sup> BARRAUD, M<sup>R</sup> BONNAUDET, M<sup>R</sup> MARMANDE,

Enseignants: M<sup>R</sup> CERTIN, M<sup>ME</sup> DUPUIS-MALLINGER, M<sup>ME</sup> BRUNAUD, M<sup>ME</sup> BABAUD ( ENSEIGNANTE RASÉD )

Invités – Association des Parents d'élèves : M<sup>ME</sup> ROCHERON

Invités – Association Espace Culture Loisirs d'Aunac : M<sup>ME</sup> VERGEZ

### II Membres excusés

M<sup>R</sup> BEJA, Inspecteur de l'Éducation Nationale

Représentants des parents d'élèves : M<sup>ME</sup> HEHUNSTRE, M LANN, M<sup>ME</sup> THOMAS

Elus : M<sup>ME</sup> PINEAU (MOUTON), M<sup>R</sup> NAFFRICHOUX (MOUTONNEAU), M<sup>R</sup> CHARRIAUD (SAINT FRONT)

Enseignants : M<sup>ME</sup> MICOT, enseignante complément de service,

DDEN : Mme VIDAL

### III Ordre du jour

- 1) Présentation des effectifs et du découpage des classes
  - 2) Présentation du nouveau « projet d'école » et des différents projets de classe
  - 3) Présentation du PPMS et compte-rendu du premier exercice de confinement
  - 4) Protocole Harcèlement et plan Activité Physique Quotidienne
  - 5) Vote du règlement intérieur
  - 6) Travaux et investissements effectués et à venir
  - 7) Point sur les actions de l'A.P.E.
  - 8) Questions diverses

### IV Déroulement de la séance

Le Compte Rendu du précédent Conseil d'école est validé à l'unanimité.

#### 1) Présentation des effectifs et du nouveau découpage des classes au 19/10/22

PS : 12 - MS : 7 - GS : 1 – CP : 1 pour une classe de 21 élèves

*Enseignante* : Muriel DUPUIS- MALINGER à ¾ temps, complétée les lundis par Alexia MICO

GS : 6 - CP : 11 – CE1 : 6 pour une classe de 23 élèves

*Enseignant* : Maxime CERTIN (24 ½ journées de décharge de direction assurées par Martial COCULA)

CE2 : 9 CM1 : 8 - CM2 : 4 pour une classe de 21 élèves

*Enseignante* : Margot BRUNAUD

L'effectif total de l'école est de 65 élèves, ce qui représente une hausse assez conséquente depuis quelques années. L'état des effectifs constatés à la même époque l'an dernier était de 63 élèves et de 57 en 2020-2021.

Amandine RAFFOUX (secrétariat), Christophe GORRE (entretien), Sylvie CALLUAUD (ATSEM maternelle et ménage), Séverine PHILIPPON (cantine et ménage), Sylvie PAPOT (garderie, BCD et ménage) et Marlène LESPORT (intendance et ménage) sont employées par le SIMV. Tracy REINARD et Marie-France BOUTELOUP viennent compléter l'équipe sur le temps de pause méridienne.

Amélia POPE a été engagée en tant que service civique par le Ministère de l'Éducation Nationale. Elle intervient principalement dans la classe de GS-CP-CE1 sur le temps scolaire, en soutien à l'enseignant, aux élèves en difficulté, et anime de petits groupes (bibliothèque, informatique, etc...). Elle participe aussi aux tâches administratives sur quelques heures hors temps scolaire.

Anne OTT, Émilie BILLOUIN et Noémie RHINO sont AESH (Accompagnante des Élèves en Situation de Handicap) et accompagnent de manière mutualisée les 7 enfants de l'école bénéficiant d'une reconnaissance de la Maison Départementale des Personnes Handicapées.

En parallèle, le SIMV est en phase de recrutement d'un employé supplémentaire en contrat aidé qui viendrait compléter le dispositif et améliorer encore la prise en charge des élèves de l'école. Le SIMV est sincèrement remercié pour cet effort financier conséquent auquel il consent pour le bien des enfants des communes concernées.

#### Prévisions au 18/10/2022

Les premières prévisions des effectifs pour 2023-2024 sont les suivantes : 69 élèves, soit une nouvelle augmentation de +4 élèves.

9 arrivées en PS (naissances de 2020) pour 4 départs au collège, 1 retour sur Saint Front pour la Grande Section. Ce serait la troisième année consécutive de hausse des effectifs.

	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
Etat au 18/10/2022	(9)	12	7	7	12	6	9	8	4	65
Prévision (2023/2024)	(7)	9	12	6*	7	12	6	9	8	69
Prévision (2024/2025)		7	9	12	6	7	12	6	9	68
Prévision (2025/2026)			7	9	12	6	7	12	6	
Prévision (2026/2027)				7	9	12	6	7	12	

\* Scolarisation à St Front à partir de la GS pour les enfants domiciliés sur cette commune

Depuis quelques années, un risque de fermeture de l'école de Saint Front plane sur cette structure. Le Conseil d'école n'est pas apte à juger du bien-fondé d'un tel type de décision mais le Directeur attire l'attention sur les répercussions que cela aurait sur l'école des Ondines : les élèves de Saint Front résident près de trois écoles : Aunac-sur-Charente, Val de Bonnieure et Cellefrouin.

Rien n'est encore acté mais, en cas de fermeture, si jamais une partie seulement des familles désire inscrire ses enfants sur l'école des Ondines, cela augmentera les effectifs des classes sans permettre une ouverture. Cette augmentation assurera certes la pérennité des 3 classes pour un certain temps mais engendrera des difficultés au niveau de la prise en charge des élèves puisque les triples niveaux seront toujours d'actualité avec des effectifs gonflés.

La solution de transférer l'ensemble des élèves de Saint Front sur Aunac pourrait être proposée. Elle s'argumente pédagogiquement puisqu'elle permettrait la création d'une quatrième classe, le retour à des doubles niveaux ainsi que la possibilité d'avoir une décharge de Direction plus importante (1 journée par semaine). Cette journée de décharge n'est pas négligeable au vu des projets menés par l'école (recherche de partenariats et de financements) et du nombre croissant d'élèves à profil nécessitant un accompagnement et la rédaction de documents administratifs de plus en plus chronophages. D'autre part, il pourrait être envisagé d'accueillir une enseignante de Saint Front pour prendre en main cette quatrième classe et assurer ainsi le lien et la transition avec les enfants et leurs familles. Cet argumentaire se heurte malheureusement à la position des Élus du SIVM de Saint-Front – Valence – Ventouse qui désirent prendre en considération les temps de trajet induits par l'éloignement géographique de l'école par rapport à certains hameaux et les lieux de travail des familles. Se pose aussi la problématique du coût important de l'école des Ondines répercuté sur les budgets des mairies.

La question de proposer un transport scolaire (inexistant à l'heure actuelle) a été en discussion : Il serait notamment imaginable d'envisager un système de navette entre les deux écoles. Un sondage des familles par les élus serait intéressant.

Un travail avait été entamé l'an dernier mais le SIVS de Saint-Front- Valence-Ventouse n'a pas donné suite depuis.

## **2) Présentation du projet de l'école sur l'année 2022-2023 et des projets de classe :**

→ *Ouverture sur le monde et Coopération :*

**Axe 1 :** développer le sens du dialogue, de la négociation, du consensus, le travail en équipe,

**Axe 2 :** intégrer et respecter les règles de vie collective

**Axe 3 :** acquérir le sens de la responsabilité, individuelle et collective, en matière de sécurité et de santé notamment

**Axe 4 :** respecter autrui (civilité, refus des stéréotypes et des discriminations).

Depuis quelques années maintenant, pour atteindre cette multitude d'objectifs, des ateliers coopératifs entre classes se sont développés sous l'impulsion des enseignantes de l'école. Stoppés avec la crise du COVID, ces ateliers sont remis en action :

☛ 20/10/2022 : Journée spéciale « Mexique » 01 dans le cadre du volet culturel du Projet d'école : Une Planète, plusieurs cultures » : les élèves des différentes classes seront mélangés ; au programme, confection du petit déjeuner « orange » pour le lendemain, pratique de la langue espagnole et activités manuelles.

☛ 21/10/2022 : Journée spéciale « Mexique » 02 dans le cadre du volet culturel du Projet d'école : Une Planète, plusieurs cultures » : prise du petit déjeuner ouvert aux familles de Maternelle et un repas spécial le midi préparé par Séverine PHILIPPON avec des plats typiquement mexicains.

☛ 21/10/2022 : Participation de l'ensemble des élèves de l'école à l'opération « Merts tes baskets et bats la maladie » avec l'association ELA

☛ 17/10/2022 : Participation de la classe de CE2-CM à la dictée ELA lue par monsieur CHAMPALOUX, maire d'Aunac.

☛ Période 02 : Journée spéciale « Une culture du continent africain » en cours de construction par l'équipe pédagogique

☛ Période 03 : Journée spéciale « Une culture du continent asiatique » en cours de construction par l'équipe pédagogique

☛ Période 04 : Journée spéciale « Une culture du continent européen » en cours de construction par l'équipe pédagogique

☛ Période 05 : Journée spéciale « Une culture du continent océanique » en cours de construction par l'équipe pédagogique

☛ Des décloisonnements sont mis en œuvre au cours de la semaine de classe des enfants : madame BRUNAUD anime des séances d'éveil à l'anglais auprès des cycles 2 en demi-groupe, madame DUPUIS prépare les élèves de cycle 3 au concours de scrabble ou prend en charge les élèves de GS durant le temps de sieste des plus petits. Madame MICO fait les sciences auprès des élèves de GS-CP-CE1 chaque lundi en co-animation avec monsieur CERTIN.

→ *Développement durable :*

**Axe 1 :** Investir les outils de l'école

☛ Le jardin pédagogique : entretenir, planter, semer, composter, observer...

☛ La mare pédagogique : pêcher, prélever, observer, comprendre les interactions... Projet de restauration en cours d'élaboration

☛ Le poulailler pédagogique : prendre soin, entretenir, nourrir, observer...

☛ La forêt : se déplacer, investir un lieu, découvrir, développer ses sens, observer...

Madame HEHUNSTRE est remerciée pour les soins apportées à Carmella, la poule de l'école qu'elle a soignée alors qu'elle était malade. L'équipe apprécie lorsque les familles proposent leur aide en fonction de leurs compétences.

**Axe 2 :** Entretien des partenariats avec des structures impliquées dans les démarches de Développement Durable

☛ Calitom : Finance les interventions de l'Association « Le Carré Bouge »

☛ Le Carré Bouge : intervient à 4 reprises en classe de GS-CP-CE1 : Opération « Tissus Urbain » (Séance 1 le 20/03/2023: L'art du fil : à la découverte du cycle de vie du textile et des techniques de tissage, Séance 2 le 27/03/2023 : Au fil de l'imaginaire : Création du design et tissage, Séance 3 le 04/04/2023: Les fils à la main : Tissage, Séance 4 le 24/04/2023 : l'art voyage : Tissons du lien)

☛ Les jardins Respectueux : suivent et conseillent dans le cadre de la couverture du dôme.

→ *Éducation Artistique et Culturelle (multiplier les rencontres et les pratiques pour s'approprier des connaissances)*

**Axe 1 :** la littérature : susciter l'envie de lire, former des lecteurs compétents et actifs, ayant goût et intérêt pour la lecture sous toutes ses formes.

☛ Animation de la BCD en partenariat avec l'association Lire et Faire Lire (Mme VIDAL intervient tous les jeudis de 13h00 à 14h30 auprès des élèves de CE2-CM et Annie ALLONCLE, enseignante à la retraite les lundis de 14h30 à 16h avec les GS-CP-CE1).

☛ Il est envisagé de reconduire le partenariat avec Mr PILORGET de la librairie « Des Livres et des Mômes » stoppé à cause du COVID.

**Axe 2 :** le spectacle vivant : cultiver la sensibilité, la curiosité et le plaisir à rencontrer des œuvres et des artistes ; identifier la diversité des lieux et des acteurs culturels.

☛ Théâtre (CE2-CM "Et puis on a sauté" le 21/11/2022 à La Palène, PS-MS "Premières Neiges" le 09/12/2022 aux Carmes, GS-CP-CE1 - "La pluie fait des claquettes" le 13/01/2023 aux Carmes)

☛ Cinéma : Opération « Mon Premier Ciné », financée par l'association Ciné passion 16 (Maternelle : 3 séances au Cinéma Le Family)

**Axe 3** : Le Patrimoine : observer, apprécier et interroger notre patrimoine, bâti ou naturel, en saisir la profondeur historique et sociale.

☛ Construction du préau de l'école : l'école s'emparera du projet de préau pour faire venir des artisans ou professionnels du monde du bâtiment en partenariat avec le Conseil d'Architecture et d'Urbanisme et de l'Environnement. Un projet complémentaire avec l'APE et la CAPEB est aussi en cours de construction (pour mars 2023)

☛ Aménagements au Jardin : Le LP a été contacté pour poursuivre le partenariat engagé l'an dernier dans le cadre de la construction du dôme géodésique. Objectif cette année : réaliser des tables de jardin.

☛ 10 novembre : Lionel BOURGUIGNON installera dans les locaux de l'école une exposition sur les tranchées durant la Première Guerre Mondiale.

**Axe 4** : la musique : mettre en œuvre et s'intégrer dans des processus de création, concevoir et réaliser la présentation de productions.

☛ Projet de création avec Yohann Succingéas de l'École Départementale de Musique autour des percussions : 10 séances pour chaque classe + une restitution en fin d'année

**Axe 5** : la culture scientifique : appréhender le monde de la recherche, développer les dimensions de partage et de diffusion de la recherche

☛ l'Espace Mendès France : partenaire principal de cet axe prioritaire cette année à l'école, il interviendra à plusieurs reprises auprès des élèves.

	03/10/22	10/10/22	24/11/22	23/01/23	27/03/23	19/06/23
<b>PS-MS</b>	<a href="#">Le train des Planètes</a>	<a href="#">L'aveugle aux yeux d'étoiles (△ GS-CP)</a>	<a href="#">Traces et indices de la vie sur Terre</a>	<a href="#">Sur les pas de Thomas PESQUET</a>	<a href="#">Ombres et Lumière : vers la compréhension du jour et de la nuit</a>	En construction
<b>GS-CP-CE1</b>	<a href="#">Sur les pas de Thomas PESQUET</a>	<a href="#">Planétarium (△ CE1-CE2)</a>	<a href="#">Traces et indices de la vie sur Terre</a>	<a href="#">Observation du Soleil</a>	<a href="#">La Terre tourne</a>	<a href="#">Phases de la Lune</a>
<b>CE2-CM</b>	<a href="#">Observation du Soleil</a>	<a href="#">Planétarium (△ Cm1-CM2)</a>	<a href="#">Petite histoire climatique</a>	<a href="#">Micro-fusées</a>	<a href="#">Cadran Solaire</a>	Les météorites (en construction)

☛ la Fête de la Science : interventions des 03/10 et 10/10/2022 financés par la Région Nouvelle Aquitaine dans le cadre de cette action. L'Association des Parents d'Élèves a géré l'ensemble des démarches nécessaires pour l'obtention des financements (environ 400€)

☛ Images de sciences, Sciences de l'image, les rendez-vous de l'espace : diffusion du film d'animation « Voyage dans la Lune » en amont des interventions de l'EMF (financement EMF et Région Nouvelle Aquitaine)

☛ Un ballon stratosphérique pour l'école : pilotés par le CNES et accompagnés par Planète Sciences, les élèves de CE2-CM auront pour mission de concevoir et réaliser une nacelle expérimentale qui sera embarquée sous un ballon stratosphérique. La nacelle, prétexte à l'initiation des jeunes aux sciences, aux techniques, à la démarche expérimentale et au développement d'un projet en équipe, doit en effet être le fruit du travail des jeunes, encadrés par leurs enseignants et madame Astruc. La nacelle sera préparée au cours de l'année scolaire et le lâcher de ballon aura lieu avant la fin de l'année scolaire, sous la responsabilité de personnes habilitées.

☛ La Délégation Académique aux Affaires Culturelles : elle a octroyé un budget de 600€ pour accompagner l'école dans la démarche culturelle décrite ci-dessus.

☛ Une soirée en juillet prétexte à animer le village : Le programme imaginé sous conditions de récolter les fonds nécessaires : un repas organisé par une association ou tiré du panier, une séance de cinéma de plein air sur Thomas PESQUET (devis CRCATB de 1300€), une nuit d'observation des étoiles en partenariat avec un club astro (Saint Claud, St Yrieix – devis à demander) et des passionnés d'astronomie bénévoles (Camille Colomb, Claire Wardlaw)...

→ Pratique sportive :

Mise à disposition de matériel par le Pays du Ruffécois : pack Tchoukball (frisbee), pack Educ'Gym, pack Athlétisme

Cycle savoir nager : l'école se positionnera pour obtenir des créneaux piscine puisque le projet est reconduit par la CdC Cœur de Charente : la recherche de bénévoles agréés est en cours.

Cycle Hand Ball : pris en charge par le club de Mansle (cycle de 6 séances : dates à définir)

→ Projets de classe :

PS-MS-(GS) : - Travail tout au long de l'année sur le thème de l'espace et de l'astronomie

- Classe en forêt : chaque vendredi matin, la classe se rendra dans le bois derrière le terrain de foot pour des activités en forêt individuelles ou en coopération, cette manière différente d'envisager la scolarisation est l'occasion pour les élèves de mieux connaître leur environnement et de prendre conscience des possibilités offertes au dehors. Le jardin, de l'école et le dome géodésique seront également investis le vendredi en fonction des apprentissages.

- Ludothèque : prêt de jeux de société dans les familles

- Recettes de cuisine mensuelle pour célébrer les anniversaires des enfants nés ce mois là.

- Emprunt hebdomadaire de livres à la BCD de l'école avec une séance de recherche/découverte/lecture en BCD

GS-CP-CE1 : Venue prochaine de Lucien le lutin farceur qui traverse actuellement plusieurs pays de continents différents et envoie des colis avec textes documentaires, coloriages et « cadeaux » locaux

CE2-CM1-CM2 : - Anglais : intervention de Mme Ashbolt une fois par semaine

- Liaison avec le collège : visite du collège (date à définir)

- Participation au concours de Scrabble scolaire avec intervention d'une joueuse de scrabble duplicate

- Initiation à la pratique des échecs dans le cadre des APC sur le principe du volontariat.

### 3) Présentation du PPMS et compte-rendu du premier exercice de confinement

L'élaboration du Plan Particulier de Mise en Sécurité s'inscrit dans le cadre de l'éducation à la responsabilité et à la citoyenneté, de la sensibilisation à la prévention des risques, à la formation aux premiers secours et à l'enseignement des règles générales de sécurité. Il est réalisé dans l'optique de se préparer à avoir les bons réflexes en cas de souci, comme cela est fait depuis des années pour les alertes incendies qui sont entrées dans les us et coutumes des enfants et des familles. En aucun cas ce plan et les exercices qui sont menés au sein de l'école ne doivent faire naître la psychose, mais plutôt rassurer les uns et les autres qui sauront comment réagir face aux situations diverses et variées susceptibles de se produire.

A cet effet, l'école a investi dans un mégaphone qui émet une sirène spécifique appelant au confinement. Elle est différente de la sirène incendie qui appelle à l'évacuation. L'école dispose donc maintenant de 2 signaux d'alerte autonomes différents : l'alarme incendie et la sirène de confinement du mégaphone. Une troisième sonnerie en cas de confinement pour cause de risque naturel ou technologique est préconisée par le Ministère. L'école n'en dispose pas pour le moment.

Un exercice de réaction face à ce risque a été mené le 20/09/2022 selon le scénario suivant :

« Pendant le temps de récréation, un homme s'introduit en passant par la grille principale et veut du mal aux personnes présentes dans la structure. »

Un exercice Incendie a été mené deux semaines plus tôt soit le 13/09/2022.

#### **4) Protocole Harcèlement et plan Activités Physiques Quotidiennes**

Margot BRUNAUD est nommée Référente Harcèlement pour l'école. Elle présente le programme pHARe composé de trois parties : diagnostique, prévention et traitement.

→ *Diagnostic :*

- Le climat scolaire : les enseignants et le personnel intercommunal tentent de le rendre le meilleur possible, en offrant de la considération aux élèves, par exemple à travers la mise en valeur de leurs travaux (expositions, blog...);
- Le règlement intérieur : il va être complété par un paragraphe concernant le harcèlement ;
- L'implication des parents : La volonté de l'équipe enseignante est d'être la plus transparente possible, de communiquer souvent et de recommencer à inviter les familles à investir l'école dès que possible ;
- L'implication des élèves : ceux-ci sont sollicités dans la préparation d'expositions, de fêtes, et peuvent aussi proposer la création d'événements ;
- La qualité des locaux : les locaux récemment rénovés et l'environnement de l'école sont agréables pour les élèves ; le SIVM veille à son entretien et son amélioration, notamment avec le projet du nouveau préau.

→ *Prévention :*

- L'Enseignement Moral et Civique (EMC) : des séances seront organisées cette année scolaire : 10h seront consacrées au harcèlement dans les classes de GS-CP-CE1 et CE2-CM. Parmi les pistes qui ont été proposées, les enseignants ont choisi de rendre les élèves acteurs de la prévention, avec des actions concrètes. Différentes journées seront dédiées à la découverte de diverses cultures et d'associations venant en aide aux personnes en situation de handicap, comme ELA. L'objectif est de favoriser chez les élèves la tolérance et le respect des différences.

→ *Traitement :*

- L'équipe enseignante sera prochainement formée sur la manière de traiter une situation de harcèlement en milieu scolaire : d'ici là, des personnes ressources au niveau de la DSDEN 16 seront sollicitées et pourront intervenir si nécessaire. Le protocole de traitement prévoit notamment une série d'entretiens individuels avec les différents protagonistes d'une situation de harcèlement.

Le diagnostic et les actions de prévention sont validées à l'unanimité par les membres du Conseil d'école. L'intégralité des éléments présentés sera transmis en annexe.

Maxime CERTIN est nommée Référent Activité Physique au Quotidien pour l'école. Il présente le programme APQ

→ *Diagnostic :*

- Des constats alarmants aggravés par la crise sanitaire sont à l'origine de ce plan au niveau national :
- Baisse de 25% des capacités physiques des enfants en 50 ans
- 2. 10% des familles emmènent leurs enfants dans la nature durant les week-end ou les vacances.

→ *Le plan APQ des Ondines pour lutter contre la sédentarité :*

- Autour de ce que l'école fait déjà : des cours d'EPS réguliers, des récréations actives dans la cour et dans le jardin, des sorties en forêt, où l'activité physique libre est soutenue tout au long de la séance, des jeux et loisirs avant pendant et après l'école...
- Autour de ce qu'elle pourrait encore faire : des pauses actives entre les séances de classe, des déplacements vers l'école ou sur les sites de visite à pied ou à vélo.
- Cette lutte se fait avec la participation de tous : le SIVM (sur le temps de garderie ou de pause méridienne), l'Association des Parents d'Élèves (mise en place d'ateliers péri-scolaires), le Centre Social (mise en place du Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité), l'Éducation Nationale (actions mises en place sur le temps scolaire), les familles (sur les temps extra-scolaires)...

Le plan Activité Physique Quotidienne imaginé pour l'école des Ondines est validé à l'unanimité par les membres du Conseil d'école.

#### **4) Vote du règlement intérieur**

Le règlement intérieur a été présenté et adopté à l'unanimité.

Des modifications y ont été apportées :

Une phrase a été ajoutée dans la partie « Accueil des enfants » compte-tenu du contexte COVID toujours d'actualité :

« Les recommandations sanitaires anti-Covid sont à respecter. »

Un paragraphe a été ajouté dans le cadre du plan PHARE

#### **« Harcèlement, intimidations, violences physiques et morales :**

« Les élèves doivent être préservés de tout propos ou comportement humiliant et respectés dans leur singularité. En outre, ils doivent bénéficier de garanties de protection contre toute violence physique et morale » (loi 2019 pour l'École de la Confiance). Les parents, les élèves, l'équipe pédagogique et le personnel intercommunal sont co-acteurs de la lutte contre le harcèlement, les intimidations et les violences à l'école. Un plan de Prévention est mis en place au niveau de l'école. Lorsqu'un élève est confronté à un acte d'agression physique ou morale, il doit immédiatement se placer sous la protection d'un adulte responsable et alerter de l'agression dont il a été victime ou dont il a été témoin. Les parents des enfants auteurs, victimes ou témoins participent à cette vigilance en communiquant avec leur enfant et en se mettant en relation constructive avec les enseignants lorsqu'ils sont alertés de tels faits dans l'établissement. Lors d'une possible situation d'intimidation scolaire rencontrée au sein de l'école, un ou plusieurs élèves peuvent être entendus par un ou deux enseignants de l'équipe ressource avec l'accord de l'inspecteur de l'Éducation Nationale de la circonscription. »

## **5) Travaux et investissements**

→ *Les travaux réalisés :*

Travaux d'entretien courant

→ *Les travaux envisagés :*

Le projet phare de ce mandat est la construction d'un préau dans la cour des « grands ». C'est une demande qui avait été faite de la part des familles depuis très longue date (plus de dix ans). L'entreprise Léonard commencera les travaux de maçonnerie durant les vacances scolaires : perçage du mur maternelle pour une pose ultérieure de baie vitrée, préparation des fondations et des ancrages du préau... L'entreprise De Beyssac posera la structure de jeux préfabriquée en usine dans la cour maternelle



→ *Le fonctionnement de l'école*

Sur l'année civile 2022, le SIVM a alloué un budget de 5000€ à l'école pour le fonctionnement : cette somme minorée de 1000€ par rapport aux années précédentes s'expliquait par la baisse régulière des effectifs depuis 2015 (75 élèves à cette époque) et les difficultés financières que rencontrent les communes. Elle a permis toutefois de subvenir aux besoins des élèves (classeurs, photocopies, participation au financement du projet d'école, achats de livres et de documents pédagogiques, abonnements...). La liste de fournitures fournie aux parents et, par voie de conséquence, les frais engagés par les familles s'en voit amoindrie. Avec l'inflation et l'augmentation constante du nombre d'élèves accueillis, le Directeur alerte sur la nécessité de revoir à plus ou moins longue échéance cette somme à la hausse. Le Directeur rappelle de plus que cette somme est aussi utilisée pour les abonnements, les déplacements en bus, le matériel pédagogique ou les interventions d'animateurs (ces frais ne sont malheureusement pas calculés en fonction du nombre d'élèves et n'évoluent pas à la baisse).

Avec l'aide financière de l'APE et la participation des familles à la Coopérative Scolaire, les enfants vont pouvoir poursuivre leur parcours éducatif artistique et culturel et avoir accès à des activités développant leur ouverture au monde.

## **6) Point sur les actions de l'APE**

L'équipe enseignante remercie vivement l'APE pour son soutien et son travail mené année après année.

→ *Les Membres*

L'AG de l'APE a eu lieu le vendredi 09 septembre. Les membres présents ont validé le bilan financier 2021/2022 et les actions qui ont été réalisées.

Le nouveau bureau se compose de la façon suivante : Présidente Mme Rocheron, Trésorière : Mme Collignon.

→ *Les Manifestations*

Les diverses actions de vente réalisées au cours de l'année scolaire (madeleines Bijoux, fleurs, chocolat...) et subventions obtenues serviront à financer l'achat de matériels pédagogiques, les projets ou sortie de l'école, les ateliers péri scolaire, cadeaux de Noël et une surprise pour le dimanche 11 décembre.

L'APE ne participera pas à la foire aux gras du samedi 19 Novembre, le nombre de parents pouvant être présents étant insuffisant.

Devant le succès des ateliers péri-scolaires, il a été décidé de les reconduire cette année. Les parents qui ont pu encadrer certains de ces ateliers selon leurs disponibilités sont chaleureusement remerciés.

Madame Rocheron appelle les familles souhaitant proposer un atelier, partager leurs compétences ou passions, encadrer quelques ateliers, à se faire connaître ; l'adresse mail de l'APE est : [ape.ondines@gmail.com](mailto:ape.ondines@gmail.com)

## **7) Questions diverses**

L'équipe enseignante rappelle qu'elle désire entretenir un dialogue confiant et efficace avec chacun des parents d'élèves. Le Président du SIVM, responsable du personnel est impliqué dans la même démarche.

Comme annoncé lors de la soirée d'information aux parents, les demandes individuelles d'information ou d'entrevue recevront une réponse. Les demandes de rendez-vous seront orientées vers le bon interlocuteur, selon la nature de la demande.

La séance a été levée à 20 heures 30.

La secrétaire de séance

M<sup>ME</sup> DUPUIS M.

Le Président de séance

M<sup>R</sup> CERTIN M.

*Prochains Conseils d'école les 14 mars et 13 juin 2023*